

Un virage numérique profitable en français

LE MARCHÉ QUÉBÉCOIS

Communiquer en français dans les sites Web et les médias sociaux est aujourd'hui incontournable pour les entreprises qui cherchent à joindre le plus grand nombre de consommateurs. Le français étant la marque distinctive du Québec en Amérique du Nord, le fait de commercialiser des biens ou d'offrir des services en français dans un site Web ou dans un média social permet aux entreprises de se constituer une clientèle locale.

L'utilisation du français présente aussi un avantage économique non négligeable puisque, selon le Cefrio, les deux tiers des internautes ne magasinent qu'en cette langue. De plus, au Québec, les consommateurs ont le droit d'être informés et servis en français.

Profiter d'un virage numérique pour s'adresser en français aux consommateurs, c'est se démarquer de la concurrence, attirer une vaste clientèle et la fidéliser, soigner son image en évitant les plaintes et rentabiliser son entreprise.

LES PRINCIPALES OBLIGATIONS

La présence du français est nécessaire dans les informations destinées et adaptées au marché québécois, notamment dans :

- les informations de nature commerciale (annonces de soldes, promotion de la marque de commerce en prévision d'actes commerciaux, textes, photos ou vidéos faisant la promotion d'un bien ou d'un service, listes de produits, description de produits, prix, etc.);
- les contrats d'adhésion (souscription ou adhésion à un service, à une carte de fidélité, etc.);
- les documents de transaction commerciale (bons de commande, factures, reçus, etc.);
- les informations relatives à d'autres communications ou à des services destinés au public (coordonnées, trajets, heures d'ouverture, etc.);
- les offres d'emploi et de promotion, de même que les formulaires;
- les informations d'ordre général sur l'entreprise (son histoire, la description de ses activités, etc.), à l'exception des marques de commerce enregistrées dans une autre langue que le français.

Pour plus d'information : <http://www.oqlf.gouv.qc.ca/francisation/entreprises>.

DE BONNES PRATIQUES À METTRE EN PLACE PAR LES CONCEPTEURS DE SITES WEB

- Utiliser, le cas échéant, un outil de traduction qui permet de transmettre un message dans un français compréhensible et d'éviter une traduction du genre « Fait en Dinde »...;
- Publier en français tous les textes de type « À propos », fil des nouvelles et d'actualité ainsi que les micromessages à caractère commercial, à l'exception des messages échangés dans le contexte de conversations avec les internautes, qui utilisent la langue de leur choix;
- S'assurer que les messages d'erreur du serveur Web (de type 404, 403, etc.) sont en français;
- Activer l'option de détection de langue du fureteur ou du système d'exploitation pour ouvrir son site dans la langue de l'internaute;
- Utiliser un jeu de caractères qui comprend tous les signes du français pour éviter des confusions comme « poisson sale » ou « j'achète »;
- Libeller en français les adresses URL des sections en français du site Web, par exemple www.entreprise.com/francais/bienvenue.html plutôt que www.entreprise.com/french/welcome.html.

LE FRANÇAIS, AU CŒUR DE NOS AMBITIONS

Programme d'aide financière pour la promotion du français 2017-2021

Le français est au cœur de vos ambitions? Une aide financière pouvant aller jusqu'à 225 000 \$ par année et pouvant s'échelonner d'un à trois ans est offerte pour des projets structurants visant à accroître l'usage et le rayonnement de la langue française dans l'espace public québécois.

Les organisations admissibles à ce programme sont les organismes à but non lucratif, les coopératives, les organismes municipaux et les entreprises privées à but lucratif. Une attention particulière est accordée aux projets conçus à l'intention des clientèles cibles qui travaillent dans les secteurs du tourisme (restauration et hôtellerie), du commerce de détail, de l'industrie manufacturière et des hautes technologies.

Pour plus d'information :

<http://www.oqlf.gouv.qc.ca/promotion-francais/index.html>.

Le contenu de ce document est uniquement informatif et n'a pas de valeur légale.

Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec nous :

info@oqlf.gouv.qc.ca ou

514 873-6565 / 1 888 873-6202 (sans frais partout au Québec)

Office québécois de la langue française

Édifice Camille-Laurin

125, rue Sherbrooke Ouest

Montréal (Québec) H2X 1X4

www.oqlf.gouv.qc.ca/francisation/entreprises

Office québécois
de la langue
française

Québec 